

Avis de santé important

Renseignements à l'intention des professionnels de la santé

6 février 2004
Volume 1, numéro 5
Page 1 sur 2

Mise à jour sur les mesures prises par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée face à la grippe aviaire en Asie

Chers collègues,

Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) continue à surveiller de près la situation globale du SRAS et de la grippe aviaire. Les renseignements fournis dans l'*Avis de santé important* du 30 janvier 2004 (Volume 1, numéro 4) sont toujours valables.

On demande aux fournisseurs de soins de santé de maintenir leur vigilance dans l'application des normes *Infection Control and Surveillance Standards for Febrile Respiratory Illness* qui comprennent :

- les questions de dépistage, qui portent notamment sur les voyages dans les régions géographiques touchées, lorsque cela est approprié;
- la disponibilité et l'utilisation d'équipement de protection individuelle approprié tel qu'indiqué;
- le signalement au bureau de santé publique de toute maladie respiratoire sévère ou Syndrome Grippal sévère et des renseignements de voyages précis, tel que requis (consulter les *Avis de santé important* précédents).

Le ministère poursuit l'élaboration de mécanismes de défense contre une éclosion de maladie respiratoire sévère d'envergure internationale, notamment les suivants :

- les normes de lutte contre les infections et de surveillance dans les établissements de soins actifs – les modifications pour les établissements de soins non actifs et la communauté seront disponibles à la mi-février;
- l'ébauche du Plan ontarien de lutte contre la grippe pandémique, laquelle a été distribuée dans les bureaux de santé locaux pour consultation;

- le Centre provincial d'autorisation de transfert des patients, le système provincial de suivi des patients, est maintenu pour tous les transferts de patients des établissements privés et publics;
- le registre VIA est disponible pour tous les fournisseurs de soins de santé qui veulent agir comme bénévoles lors d'une urgence sanitaire;
- des protocoles pour un octroi rapide de permis aux professionnels de la santé des autres provinces;
- un laboratoire de santé publique de niveau III est en place pour soutenir les bureaux de santé locaux en cas d'urgence;
- quatre équipes d'intervention rapide sont disponibles pour aider les bureaux de santé publique advenant une urgence (accès par l'entremise de la Division de la santé publique du MSSLD);
- les bureaux de santé publique ont reçu des ressources supplémentaires;
- un épicerie a été créé pour recevoir, assurer le suivi et diffuser les renseignements épidémiologiques;
- l'Équipe des services médicaux d'urgence (ESMU), la première unité mobile de soins actifs du Canada, disposant de 20 lits, est maintenant prête à intervenir en cas d'éclosion en Ontario et peut être déployée par voie routière dans les 24 heures.

- une ligne d'aide pour les fournisseurs de services de santé est en place, soit au 1 866 212-2272, laquelle donne notamment accès à l'ESMU;
- des lignes directrices d'intervention en cas d'éclosion de maladie respiratoire sont en place dans tous les secteurs;
- une liste de toutes les chambres à pression négative dans la province est maintenue.

Le ministère vous tiendra au courant de tout nouveau développement sur la scène internationale ainsi que des mesures adoptées par la province. Nous vous donnerons plus de détails sur notre planification d'urgence continue.

Veillez agréer, chers collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Allison J. Stuart
Directrice, Unité de gestion des situations d'urgence
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée

Autres sources de renseignements sur la grippe aviaire (H5N1) :

Les dernières données de l'OMS à ce sujet sont disponibles aux adresses suivantes :

OMS
www.who.int/csr/don/fr/

Bureau régional du Pacifique occidental de l'OMS
www.wpro.who.int/public/press_release/fr_press_list.asp

Une feuille de renseignements détaillée sur la grippe aviaire (H5N1) émise par l'OMS est disponible à l'adresse suivante :
www.who.int/csr/don/2004_01_15/fr/index.html

Autres sources de renseignements sur le SRAS :

Il n'y a pas de changement dans le nombre de cas confirmés de SRAS. Les dernières données de l'OMS à ce sujet sont disponibles aux adresses suivantes :

OMS
www.who.int/csr/sars/en/

Bureau régional du Pacifique occidental de l'OMS
www.wpro.who.int/public/press_release/fr_press_list.asp

Sources de renseignements du ministère

Pour les fournisseurs de soins de santé

Site Web : http://www.health.gov.on.ca/english/providers/program/pubhealth/sars/sars_mn.html

Ligne d'aide pour la lutte contre les infections 1 866 212-2272

Pour les patients

Sites Web : www.health.gov.on.ca
www.SanteOntario.com

Télesanté : 1 866 797-0000 (1 866 797-0007 ATS)
Ligne INFO du ministère : 1 877 234-4343